

# REGLEMENTATION

## Challenge AUGUSTE DELAUNE

2 soirées et 1 finale

Soirée début 19 h 00 durée maxi 2 h 00

### **1 soirée demi-fond – marche + lancer (3 essais maxi)**

800 m – 3000 m – 3 km marche + poids – disque – javelot – marteau

### **1 soirée vitesse – haies + sauts (3 essais maxi)**

100 m – 400 m – 110 m H - 400 m H + triple-saut – longueur – hauteur – perche

#### **Comptage des points à la table Delaune**

#### **Finale**

1 décathlon par équipe

100 – 400 – 1500 – 110 m H – hauteur – longueur – perche – poids – disque – javelot

#### **Comptage des points à la table internationale.**

### **2 premiers tours**

- Pour les 2 premiers tours en nocturne possibilité de plusieurs organisations décentralisées et même souhaitées.
- Minimum de 2 clubs présents pour que l'organisation soit validée.
- 2 épreuves autorisées par athlète maximum

### **Finale**

- Autant d'athlètes par épreuves que l'on veut seul le premier de l'équipe compte
- 2 épreuves maximum par participants
- Exceptionnellement les minimes peuvent participer au 400 m et au 1500 m
- Les courses de haies sont 110 h pour les hommes et 100 h pour les femmes
- Les athlètes concourent avec la hauteur des haies et les poids de leur catégorie respective
- 1 finale excellence avec les 6/8 meilleurs clubs des 2 premiers tours et 1 finale honneur pour tous les autres
- En finale excellence ne peuvent participer que les clubs qui feront les 2 tours
- Même les clubs qui n'ont participé à aucuns tours peuvent concourir dans la finale honneur
  - Pour l'attribution du challenge Auguste Delaune seul le club ayant une équipe présente dans les 4 autres classements peut se voir attribuer celui-ci

### **5 classements** :

- Equipes composées de filles minime et cadette
- Equipes composées de filles juniore, senior et vétérane
- Equipes composées de garçons minime et cadet
- Equipes composées de garçons junior, senior et vétéran
- Challenge Auguste Delaune par l'addition des points des 4 équipes